

# ACCOMPAGNEMENT à la VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

## Public:

Demandeur d'emploi, salariés, toutes personnes souhaitant valider une expérience professionnelle ou bénévole

## Objectifs :

L'accompagnement a pour but d'aider le candidat à la VAE :  
- à constituer le livret de présentation des acquis de l'expérience (livret 2)  
- à se préparer à l'entretien du jury VAE.

### •Il se décline en 5 objectifs opérationnels :

- aider à préciser, ordonner sa pensée et ses écrits,
- aider à rédiger et présenter ses expériences,
- mettre en évidence les compétences acquises et liées au référentiel professionnel du DEASS,
- conseiller le candidat sur la mise en forme du document final destiné au jury,
- préparer le candidat à l'entretien avec le jury VAE

## Durée et déroulement :

L'accompagnement se déroule en entretien individuel constitué :

- entretien d'explicitation,
- d'aide à la constitution du dossier,
- à la préparation du passage devant le jury,
- expression orale, gestion du stress et des émotions

La durée et le déroulement de l'accompagnement

Sont établis en fonction des besoins identifiés avec le candidat et de son statut :

- 24 h répartis sur douze rencontres de deux heures

**Durée:** 18-24 h

**Tarif:** nous consulter

N° déclaration d'activité  
96 97 305 576 97



**GDI/ Pépinière  
d'entreprises  
innovantes**

**06.94.14.85.57**

sesame.gf@gmail.com

www.sesame-consultingguyane.com